

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

**Arrêté du 15 juillet 2019 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Verdun**

NOR : JUS B 192 154 1 A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu la décision des chefs de la cour d'appel de Nancy en date du 11 juillet 2019 portant délégation au tribunal d'instance de Verdun ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du 15 juillet 2019, mis fin aux fonctions de Madame Martine PERIN (BARONE), greffière, en sa qualité de régisseuse titulaire au tribunal d'instance de Verdun.

Article 2


Madame Pascale NAMIN, secrétaire administrative, déléguée par décisions des chefs de cour en date du 11 juillet 2019 au tribunal d'instance de Verdun, est, à compter du 15 juillet 2019, nommée à titre exceptionnel pour la période du 15 juillet 2019 au 15 septembre 2019, régisseuse intérimaire audit tribunal.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de NANCY, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 15 juillet 2019

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation, pour la cheffe du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,
L'adjointe à la cheffe du bureau,



Karine POINTEAU